

Notice d'utilisation

(cahier de test inclus)

Porte basculante

(Porte de garage)

Série

AquaLOCK

Remarques importantes

- La porte ne doit être utilisée qu'en état techniquement sûr (voir page 5).
- Les réparations et les entretiens de la porte doivent impérativement être effectués par le fabricant (voir page 5).
- La porte basculante doit être inspectée au moins une fois par an par un expert agréé par le Service Technique de la société TBS (société de Construction de portes Schwaben - TorBau-Schwaben, voir page 6).
- Tout dommage nécessite une inspection complète de l'expert (voir page 7).

Version : 2018/02/19

Table des matières

Généralités	3
Directives et normes.....	4
Consignes fondamentales de sécurité.....	5
Utilisation conforme à la destination produit	5
Consignes de sécurité particulières	6
Livraison et montage.....	8
Montage électrique.....	8
Mise en service et exploitation.....	9
Généralités	9
Première mise en service	9
Ouverture de la porte de garage.....	10
Fermeture de la porte de garage.....	10
Arrêt d'urgence.....	10
Manœuvre manuel	11
Déverrouillage en cas de panne	12
Recherche de panne	12
Principes d'essai de fonctionnement de portes motorisés	13
Liste de contrôles pour portes basculantes motorisées	14
Caractéristiques techniques de l'installation	15
Rapport de contrôle.....	16
Rapport de maintenance.....	17
Instructions de nettoyage/maintenance	18
Réparation	18
Pièces de rechange	18
Durée de vie des pièces d'usure.....	18
Elimination.....	19
Motorisation de la porte	19
Garantie.....	22
Annexe, faisant partie de ce manuel	23

Notice d'utilisation

Généralités

Madame, Monsieur, cher client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi une porte basculante de notre fabrication.

Cette porte est conforme aux normes actuelles de sécurité (directives et normes EN).

- La porte et sa motorisation ont été contrôlées par le TÜV (Standard TBS)
 - Aucune vérification complexe de la motorisation n'est nécessaire avant la mise en service
- Limiteur de force et respect des distances de sécurité
 - Absence de points d'écrasement et de cisaillement
- Protection contre les chutes
 - Compensation du poids du vantail par ressorts de traction

Cette notice d'utilisation fait partie de la livraison de la porte, veuillez la conserver dans un endroit sûr et facilement accessible. Veuillez suivre les instructions de cette notice d'utilisation, elles vous donnent les informations importantes pour l'utilisation quotidienne.

IMPORTANT : Le contenu de ces instructions se réfère à la version standard TBS de la porte, de son entraînement et tous les tests et homologations. Si d'autres composants sont utilisés par le client, le test de conformité est à la charge du distributeur de porte.

Nous vous souhaitons toute satisfaction avec notre porte basculante. En cas de problème, de questions ou de suggestions concernant la porte, veuillez nous contacter ou contacter votre revendeur.

Notice d'utilisation

Directives et normes

Pour la conception et de la fabrication de la porte basculante, les directives et normes suivantes ont été prises en compte :

305/2011 Bau PVO réglementation allemande des produits du bâtiment

2006/42/CE Directive des machines (anciennement

98/37/CE) 2014/30/EU Directive CEM (avec

modifications 91/263/CEE, 92/31/CEE, 93/68/CEE)

2014/35/EU Directive basses tensions (avec modification 93/68/CEE)

EN 12604:2017 Aspects mécaniques ; exigences et classification

EN 12453:2017 Sécurité d'utilisation, exigences EN

13241-1 : 2016 - Portes - Norme du produit

Remarque La porte a été conçue et testée conformément aux normes et directives citées (par l'institut de contrôle et de surveillance technique « TÜV SÜD Industrie Service GmbH », Filderstadt) et a quitté l'usine en état techniquement sûr.

Notice d'utilisation

Consignes fondamentales de sécurité

IMPORTANT :

Cette porte basculante est conforme aux normes actuelles de sécurité (directives et normes EN).

Son utilisation incorrecte risque de blesser les personnes, les animaux et peut dégrader les biens.

Lisez attentivement cette notice d'utilisation avant la mise en service de votre porte basculante. La compréhension de cette notice vous protège de manipulations incorrectes et évitera d'endommager l'installation.

Conservez ce mode d'emploi à un endroit sûr & facilement accessible.

Utilisation conforme à la destination produit

La porte basculante est destinée à être installée aux entrées de garages dans la zone d'accès de personnes et à être utilisée comme porte d'accès sécurisée de zones résidentielles pour véhicules automobiles.

Une « utilisation correcte » comprend également :

- La manipulation conformément à la notice d'utilisation
- L'utilisation de la porte dans un état sûr et techniquement correcte.
- Ouverture et fermeture du vantail dans une zone totalement dégagé d'objets
- Les réparations et l'entretien du portail ne doivent être effectués que par le fabricant ou des entreprises spécialisées.

Le fabricant ne peut être tenu responsable de dommages causés par une utilisation non conforme, une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

Notice d'utilisation

Cette porte basculante a été fabriquée pour les garages privatifs et commerciaux.

Consignes de sécurité particulières

Attention :

Au moins une fois par an, la porte basculante doit être inspectée par un expert agréé de TBS. Il vérifie notamment le limiteur d'effort, les étanchéités et le fonctionnement des dispositifs de sécurité installés. Si vous souhaitez faire appel à ce service, veuillez-vous adresser à votre revendeur ou à votre représentant d'usine TBS. Nous nous chargeons volontiers de tous travaux d'entretien de votre porte.

Les joints d'étanchéité sur le vantail doivent régulièrement être vérifiés pour s'assurer de leur état. Il faut également veiller à ce que le joint d'étanchéité soit bien collé au vantail de la porte. Il faut en outre vérifier régulièrement que les joints d'étanchéité du chambranle ou dormant sont en parfait état. Seuls des produits d'étanchéité approuvés ont été utilisés (p. ex. Ramsauer Building Seal ou d'autres produits d'étanchéité autonivelants équivalents pour les joints intérieurs et extérieurs en mouvement).

Notice d'utilisation AquaLOCK

Lors de la conception des pièces en acier, des ressorts de traction et des assemblages nous nous sommes basés sur une utilisation dans une maison individuelle. La durée de vie de la porte est prévue pour un minimum de 10 ans. Cette durée pouvant facilement être doublée grâce à un entretien périodique. Il suffit en effet d'effectuer des graissages et des inspections visuelles périodiques pour trouver les pièces desserrées et des joints endommagés. Ces inspections peuvent être effectuées par le propriétaire (contrôle des joints voir page 6).

La porte basculante ne doit pas être utilisée par les jeunes enfants, ni par des handicapés physiques ou mentaux à moins qu'ils soient accompagnés d'un adulte, responsable de leur sécurité et connaissant le fonctionnement du système.

IMPORTANT :

Tout dommage intervenu sur la porte de garage et/ou sur sa motorisation nécessite une inspection complète à effectuer par un spécialiste.

Les réparations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié. Les travaux de réparation effectués incorrectement peuvent présenter un risque considérables pour les utilisateurs.

Les travaux au niveau des systèmes électriques et électroniques ne doivent être effectués que par des électriciens professionnels.

Notice d'utilisation AquaLOCK

Livraison et montage

Votre porte basculante et ses accessoires, est livrée et installée par des spécialistes (monteurs spécialement formés). Une fois le montage terminé, un contrôle de sécurité est effectué et le système est mis en service. Si vous êtes sur place, le fonctionnement et les manipulations vous sont expliqués par notre personnel. Vous recevez toujours les documents accompagnant la porte (notice d'utilisation de la porte basculante et de sa motorisation).

La notice d'utilisation comprend aussi le cahier des contrôles et la déclaration de conformité signée par l'équipe de montage conformément à l'ordonnance sur les matériaux de construction.

Montage électrique

Seuls des électriciens qualifiés sont autorisés à travailler sur les installations électriques. Ils doivent être en mesure d'évaluer le travail qui leur est confié, d'identifier les sources possibles de dangers et de prendre les précautions de sécurité appropriées.

- Voir également la notice d'utilisation « Motorisations de porte de garage série MP ».
 - p.ex. instructions pour travaux électriques 8 page 28
 - p.ex. raccordement de composants supplémentaires

notamment 8.6 page 29

Attention : La notice d'installation ne fait pas partie de la notice d'utilisation. Si vous souhaitez effectuer vous-même le montage de la porte, nous vous adressons les instructions de montage sur demande.

Veillez noter qu'en cas de montage effectué par vous-même :

- Vous ne bénéficierez pas :
 - de la garantie d'étanchéité de la porte
 - des déclarations complémentaires "Installation" et "Mise en service" de la déclaration CE de conformité,
 - de la mise en service par un technicien expérimenté.
- Voir également le chapitre première mise en service.

Notice d'utilisation

Mise en service et exploitation

Généralités

Le système de porte de garage standard est équipé d'un entraînement électrique. Vous n'aurez pas besoin de ferrures ou de dispositifs d'ouverture sur votre porte de garage.

Toutefois, si cette porte est l'unique accès au garage, un déverrouillage d'urgence est nécessaire. Celui-ci est disponible en option.

Le système de porte est entièrement monté par nos techniciens ou par les monteurs de votre revendeur spécialisé. Tous les réglages au niveau de la motorisation sont effectués professionnellement. Les télécommandes sont réglés et prêts à fonctionner.

Première mise en service

La mise en service ne peut être effectuée que par un expert. La mise en service doit être confirmée par écrit dans le protocole d'essai. Voir le rapport d'essai au chapitre « Contrôle/entretien ».

L'entreprise compétente et responsable de l'installation (fabricant ou entreprise spécialisée) est responsable de s'assurer que la documentation (notice d'utilisation, cahier de contrôle et notice de mise en service), la déclaration de conformité, conformément à la directive sur les produits du bâtiment, soient remis au client (ou à son représentant).

Bruit aérien (conformément à l'annexe 1 de la LMR 1.7.3 f)

Le niveau de pression acoustique continu de la porte en fonctionnement est inférieur à 70 dB(A).

Notice d'utilisation

Ouverture de la porte de garage

Votre porte basculante s'ouvre lorsque vous appuyez sur la télécommande ou d'autres dispositifs de commande. Veillez qu'il n'y ait pas de personne, d'animal ou d'objet dans la zone de pivotement de la porte. **Veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec la porte.** La télécommande ne doit pas être accessible aux enfants. La porte ne doit être actionnée que si son fonctionnement peut être surveillé.

Fermeture de la porte de garage

Après être entré dans le garage, il suffit d'appuyer sur la télécommande pour refermer la porte. Veillez également qu'il n'y ait pas de personne, d'animaux ou d'objets dans la zone de pivotement pendant de la fermeture de la porte. Dans les garages souterrains, la fermeture automatique intervient automatiquement après une durée pré réglée. Veillez également qu'il n'y ait personne, ni d'animaux ou d'objets dans la zone de pivotement pendant la fermeture de la porte.

Arrêt d'urgence

La porte de garage peut à tout moment être arrêtée en appuyant sur la télécommande ou d'autres dispositifs de commande pendant que la porte est en fonctionnement. Une pression sur le bouton Stop fait arrêter immédiat le mouvement.

L'ouverture et la fermeture sont également possibles avec des accessoires, tels que boutons poussoirs, interrupteurs à clé ou autres. Ces accessoires peuvent être commandés auprès du revendeur spécialisé ou votre représentant local.

Notice d'utilisation

Manœuvre manuel

Déverrouillage en cas de panne de courant ou panne de l'électronique de la télécommande

En cas de panne d'électricité prolongée ou si votre porte de garage présentait un défaut, elle peut à tout moment être ouverte manuellement de l'intérieur (et aussi de l'extérieur, si la porte est le seul accès au garage).

CES TRAVAUX NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS QUE PAR DES PERSONNES SPÉCIALEMENT FORMÉES !!!

Entraînement TBS-MPA (possibilité de déverrouillage intérieur/extérieur) Assurez-vous d'une position stable et du dégagement de la zone du basculement. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du rail de l'entraînement de la porte. Il est monté au plafond. Tournez la plaque en aluminium pour qu'elle soit parallèle au rail. Ceci permet au chariot de porte de se déplacer librement et vous pouvez maintenant l'ouvrir ou fermer manuellement. Pour engager le cran de sécurité, procéder dans l'ordre inverse.

Vous trouverez d'autres informations et conseils de sécurité dans la notice d'utilisation « Motorisations de portes de garage ».

Afin d'éviter tout dommage, le mécanisme d'enclenchement doit être effectué doucement.

Veillez noter que ce dispositif ne sert qu'au déverrouillage d'urgence. L'utilisation du déverrouillage quotidien est déconseillée, ce mécanisme n'étant pas conçu pour une utilisation fréquente.

Notice d'utilisation

Dérangements, et dépannage

En cas de dysfonctionnement, vérifiez l'ensemble du système de porte, les joints, les ressorts de traction et les pièces de fixation avant de remettre l'installation en service.

Si des travaux de réparation doivent être effectués, vous devez vous assurer d'absence de tout risque pour les personnes, les animaux, l'environnement et les objets avant de remettre la porte basculante en service.

Contactez notre service après-vente, un simple conseil téléphonique suffit souvent pour remédier à un dysfonctionnement.

Recherche de panne

Dérangement	Cause possible	Dépannage
La porte du garage ne s'ouvre pas	Le câble secteur est débranché.	Mettre la fiche dans la prise secteur
La porte du garage ne s'ouvre pas avec la télécommande	La télécommande ne fonctionne pas	Remplacez les piles de la télécommande
Le moteur tourne, mais la porte ne bouge pas	La porte a été actionnée manuellement	Remettez la goupille de raccrochement dans le rail
La porte n'ouvre ou ne ferme pas	Un obstacle se trouve dans le passage de porte	Recherchez et enlevez l'obstacle
Pénétration d'eau dans la garage	Obstacle dans passage ou joint d'étanchéité endommagé	Retirer l'obstacle et vérifier l'état du joint d'étanchéité
La porte ne ferme pas avec la pression correcte.	La durée de vie du moteur ou de la boîte d'engrenages est atteinte.	L'entraînement doit être remplacé (après 50.000 mouvements environ).

Notice d'utilisation

Principes d'essai de fonctionnement de portes et portails motorisés

Les exigences de sécurité pour les portails motorisés figurent dans les « Directives pour les fenêtres, portes et portails motorisés » (ASR A 1.7).

Avant la mise en service, les portes motorisées doivent être inspectées par un expert de la société TBS, puis ensuite au moins une fois par an. Cette inspection n'est pas identique à un entretien.

Les experts sont des personnes qui, grâce à leur formation et expérience technique, ont des bonnes connaissances dans le domaine des fenêtres, portes et portails motorisés, connaissent les réglementations et directives applicables ainsi que les principes techniques généralement reconnus, afin de pouvoir évaluer l'état de fonctionnement. Ces personnes sont par exemple les spécialistes du fabricant ou les spécialistes de l'utilisateur ayant l'expérience nécessaire et l'approbation du TBS.

Notice d'utilisation

Liste de contrôle pour portes basculantes motorisées

La liste suivante de pièces et fonctions à tester est destinée à aider l'expert dans les contrôles.

Ce sont essentiellement des essais visuels et fonctionnels pour déterminer l'état, l'efficacité et l'intégralité des composants et dispositifs de sécurité.

1. Vantail

- 1.1. Etat général et fixation
- 1.2. Rails de guidage, guides et inserts en matière plastique
- 1.3. Roulettes de la porte basculante
- 1.4. Commande manuelle d'urgence (déverrouillage mécanique)

2. Entraînement motorisé

- 2.1. Fixation d'entraînement et de sa boîte d'engrenages
- 2.2. Niveau acoustique de l'entraînement
- 2.3. Compensation du poids de l'ouvrant, état des câbles et connections électriques
- 2.4. La force de fermeture doit être supérieure à 450 N (à contrôler avec le testeur CMM LITE dont le support est prévu sur le vantail, voir les instruction de contrôle 05-17).

3. Unité d'entraînement

- 3.1. Courroies, rail de roulement, rail d'entraînement
- 3.2. Fixation du vantail (tige de poussée)

4. Commande

- 4.1. Limitation de fin de course à autoapprentissage
- 4.2. Limitation de la durée de fonctionnement, arrêt automatique
- 4.3. Bouton-poussoir, interrupteur à clé - fonctionnement
- 4.4. Dispositifs de télécommande

5. Dispositifs pour sécuriser les points d'écrasement et de cisaillement

- 5.1. Dispositif limiteur de force

6. Dispositifs de sécurité pour empêcher la chute du vantail

- 6.1. Ressorts de traction de la porte basculante
 - 6.1.1 Fixations
 - 6.1.2 Usure

Notice d'utilisation

Caractéristiques techniques de l'installation

1. **Désignation :** __Type de porte basculante : AquaLOCK
N° d'usine : voir plaque signalétique année de construction : voir plaque signalétique
date de mise en service : voir la plaque signalétique
fabricant ou du fournisseur : Torbau Schwaben GmbH

Utilisateur et site d'installation : voir bordereau de livraison_

2. **Vantail :** (voir plaque signalétique)
Dimensions : _Matériau : _____ Poids : _
_____ kg, du vantail à soulever pour ouverture.

3. **Entraînement motorisé :**
Fabricant ou fournisseur : Torbau Schwaben GmbH Enzianstraße 14, D 88436 Oberessendorf
Type : MPA 105-LED Puissance 0,2 kW
Tension d'alimentation : 230 V Tension de commande : 12/24 V

4. **Commande**
Bouton-poussoir, interrupteur à clé, télécommande

5. **Dispositif de sécurité pour empêcher la chute du vantail**
L'entraînement est capable soulever le poids du vantail. Le poids du vantail étant compensé par les ressorts de traction de la porte.

Notice d'utilisation

Rapport de contrôle	Défauts corrigés, Date, Signature	
	Signature de l'inspecteur et nom de l'entreprise	
	Résultat du contrôle et actions nécessaires (voir l'annexe ci- jointe si nécessaire)	
	Date	

Notice d'utilisation

Rapport de maintenance	Défauts corrigés Date, Signature	
	Signature de l'inspecteur et nom de l'entreprise	
	Résultat du contrôle et actions nécessaires (voir l'annexe ci-jointe si nécessaire)	
	Date	

Notice d'utilisation

Instructions de nettoyage/maintenance

Les joints d'étanchéité du vantail, les butées du chambranle et celles de la butée inférieure du vantail doivent être nettoyés à intervalles réguliers.

Inspecter la butée inférieure du vantail afin de s'assurer qu'aucun objet (p. ex. gravier, pierres ou salissures) ne dégrade la fonction du joint d'étanchéité.

Par temps de grand froid, le joint en caoutchouc doit être enduit d'un produit d'entretien pour caoutchouc, disponible dans le commerce.

Réparation

Pour effectuer une réparation, veuillez-vous adresser au fabricant ou à une entreprise spécialisée. L'intervention d'un professionnel garantit que le fonctionnement de la porte basculante ne présente pas de danger.

Les réparations ne doivent être effectuées que par un spécialiste. Des réparations incorrectes peuvent entraîner des risques considérables pour l'utilisateur.

Pièces de rechange

N'utilisez que des pièces originales de rechange afin de ne pas mettre en danger la sécurité de l'installation et de ne pas rendre caduques la durée résiduelle de la garantie d'usine.

Durée de vie des pièces d'usure

La durée de vie des pièces d'usure AquaLOCK est garantie pendant 5 ans maximum ou le nombre de mouvements suivants de la porte :

Rouleaux du vantail 50 000 (ou 25 000 cycles)

Ressorts de traction 50 000 (ou 25 000 cycles)

Bras articulés 50 000 (ou 25 000 cycles)

Roulement à billes de rouleaux 50 000 (ou 25 000 cycles)

Joints de porte 24 mois (avec entretien périodique)

Notice d'utilisation

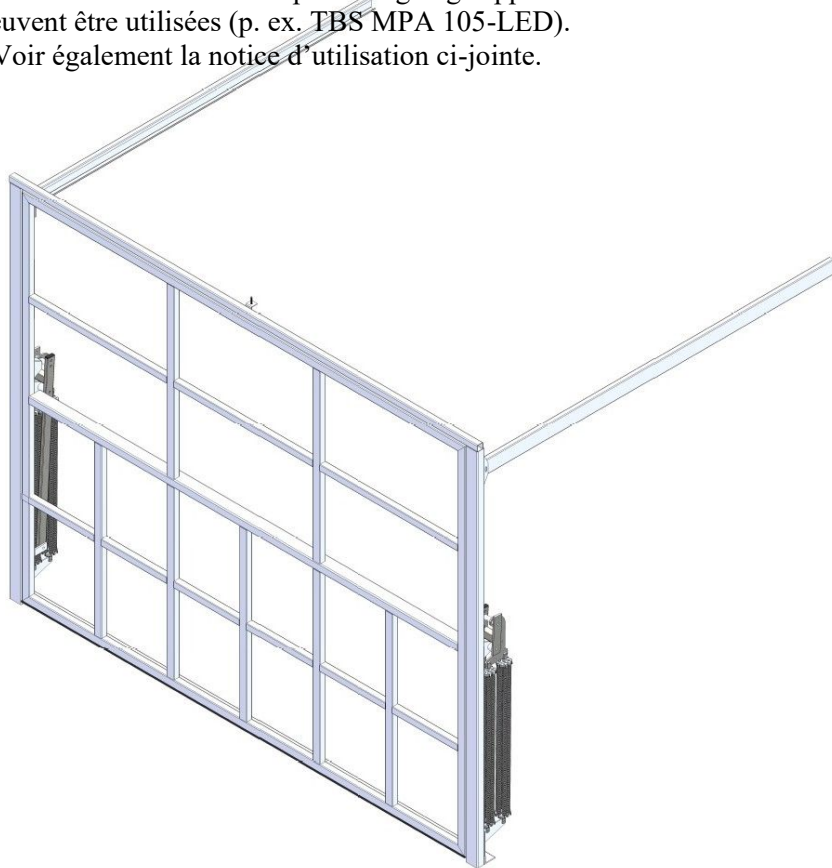
Elimination

Votre porte basculante a été fabriquée avec des matériaux ne présentant aucun danger pour les personnes et l'environnement pendant la fabrication. Si vous deviez éliminer votre porte basculante et ses accessoires, veuillez faire recycler toutes les pièces (rebuts, déchets de bois, etc.).

Motorisation de la porte

Seuls des motorisations de porte de garage approuvées et testées peuvent être utilisées (p. ex. TBS MPA 105-LED).

- Voir également la notice d'utilisation ci-jointe.



Notice d'utilisation

DÉCLARATION DE CONFORMITE

Numéro : 001

1. Code d'identification du type de produit :
Porte basculante TBS
2. Désignation du type
AquaLOCK (voir plaque signalétique)
3. Utilisations du produit indiquées par le fabricant conformément à la spécification technique d'harmonisation applicable.
Portes basculantes de garages destinées à l'installation dans le secteur d'accès sécurisé de personnes et de véhicules dans les bâtiments résidentiels et commerciaux.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse du fabricant conformément à l'article 11 alinéa 5
Torbau Schwaben GmbH, Enzianstraße 14, D 88436 Oberessendorf
5. Nom et adresse du mandataire chargé des tâches visées à l'article 12, paragraphe 2.
Klaus Koch, Enzianstraße 14, 88436 Oberessendorf, Allemagne
6. Système d'évaluation et de vérification de d'évaluation de la performance et de la constance du produit du bâtiment, conformément à l'annexe V, Système 4
7. Dans le cas de la déclaration de conformité concernant un produit du bâtiment couvert par une norme européenne d'harmonisation
Les essais initiaux « Ouverture sûre » et « Forces d'actionnement » selon DIN EN 13241-1 ont été vérifiés par le TÜV Sud et approuvés par la référence n° 0036.
8. Les dispositions suivantes sont applicables dans le cas d'une déclaration de conformité concernant un produit du bâtiment pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée
non pertinent

Notice d'utilisation

9. Performance déclarée

Caractéristiques principales	Puissance	Spécification technique harmonisée
Ouverture sécurisée	Portes jusqu'à 3200 mm de largeur et 2500 mm de hauteur	DIN EN 13241-1 DIN EN 12604
Forces opérationnelles	Portes jusqu'à 3200 mm de largeur et 2500 mm de hauteur	DIN EN 13241-1 DIN EN 12604
Solidité mécanique	Aucun dommage en fonctionnement normal	DIN EN 13241-1
Sécurité électrique	Protection contre les abus	DIN EN 13241-1
Compatibilité électromagnétique	Sécurisation d'interférences électromagnétiques	DIN EN 13241-1 EN 61000-6-3
Résistance au vent	Classe 2	DIN EN 13241-1 EN 1244:2000-11
Contrôle de l'étanchéité à la pluie battante		EVH008/TBS05/03/15 DIN EN 13241-1 EN 124892000-07
Bruit aérien >70 dB		DIN EN 13241-1

10. Les performances du produit selon les chiffres 1 et 2 correspondent aux performances déclarées au chiffre 9. Le responsable de la rédaction de la présente déclaration de conformité est le fabricant cf. n° 4 signé au nom du fabricant et au nom du fabricant de :



10.02.2015

Frank Landthaler, directeur général/directeur d'usine

Notice d'utilisation

Garantie (à partir de la date d'achat)

Construction de la porte

- 60 mois

Pour joints d'étanchéité

- 24 mois sur les pièces régulièrement entretenues et inspectées

Motorisation de la porte MPA105 (châssis, rail, commande moteur, télécommande, générateur d'impulsions, alimentation secteur, accessoires et pièces optionnelles)

- Garantie des pièces 24 mois, maximum 50.000 mouvements.

Entrée d'eau

- Passage d'eau maximum 240 litres/24 heures

A condition qu'une inspection annuelle soit effectuée par un expert agréé par la société TBS (Torbau Schwaben). Dépenses exclues de la garantie : frais du démontage et de remontage, inspection de pièces usées, réclamations pour manque à gagner et dommages subis.

Une réparation effectuée pendant la période de garantie ne prolonge pas la durée de garantie. La période de garantie des pièces de remplacement et celle des travaux de montage associés est de six mois ou correspond à la période résiduelle de la garantie d'origine.

Conditions et prestations de la garantie

La garantie n'est valable que dans le pays d'achat de la porte basculante.

La marchandise doit avoir été achetée par le canal de distribution que nous avons spécifié.

La garantie est limitée aux dommages intervenus sur l'objet acheté à TBS.

Pendant la période de garantie, nous remédierons à tous les défauts du produit s'il est prouvé que le défaut est dû au matériel utilisé ou au procédé de fabrication.

Nous nous engageons, à notre choix, de remplacer gratuitement les marchandises défectueuses par des marchandises en bon état ou d'accorder une moins-value.

Sont exclu de la garantie :

- Les pièces d'usure, par exemple les ampoules, lampes; batteries etc.
- Les dommages résultant d'une installation incorrecte ou d'un branchement erroné de la part du client,
- Les dommages dus aux événements extérieurs, p.ex. incendie, inondation, tempête
- La mise en service incorrecte ou une manipulation erronée
- Les dommages mécaniques dus à un accident, un impact, etc.
- Endommagement intentionnelle ou dû à une négligence (p.ex. plaque signalétique)
- Usure normale ou installation de pièces non TBS
- Installation d'éléments non vérifiés (p.ex. Moteur, engrenages)
- Autres activités inhabituelles
- Démontage d'éléments (câbles, conduites etc.)

Notice d'utilisation

Annexe, faisant partie de ce manuel :

Certificat de remise au client et rapport de première mise en service (page supplémentaire jointe). Notice d'utilisation de la motorisation MP

Dimensions : voir facture/bon de livraison

Matériaux : voir facture/bon de livraison

Lieu d'installation : voir facture/bon de livraison

Notice d'utilisation

Remarque :

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

